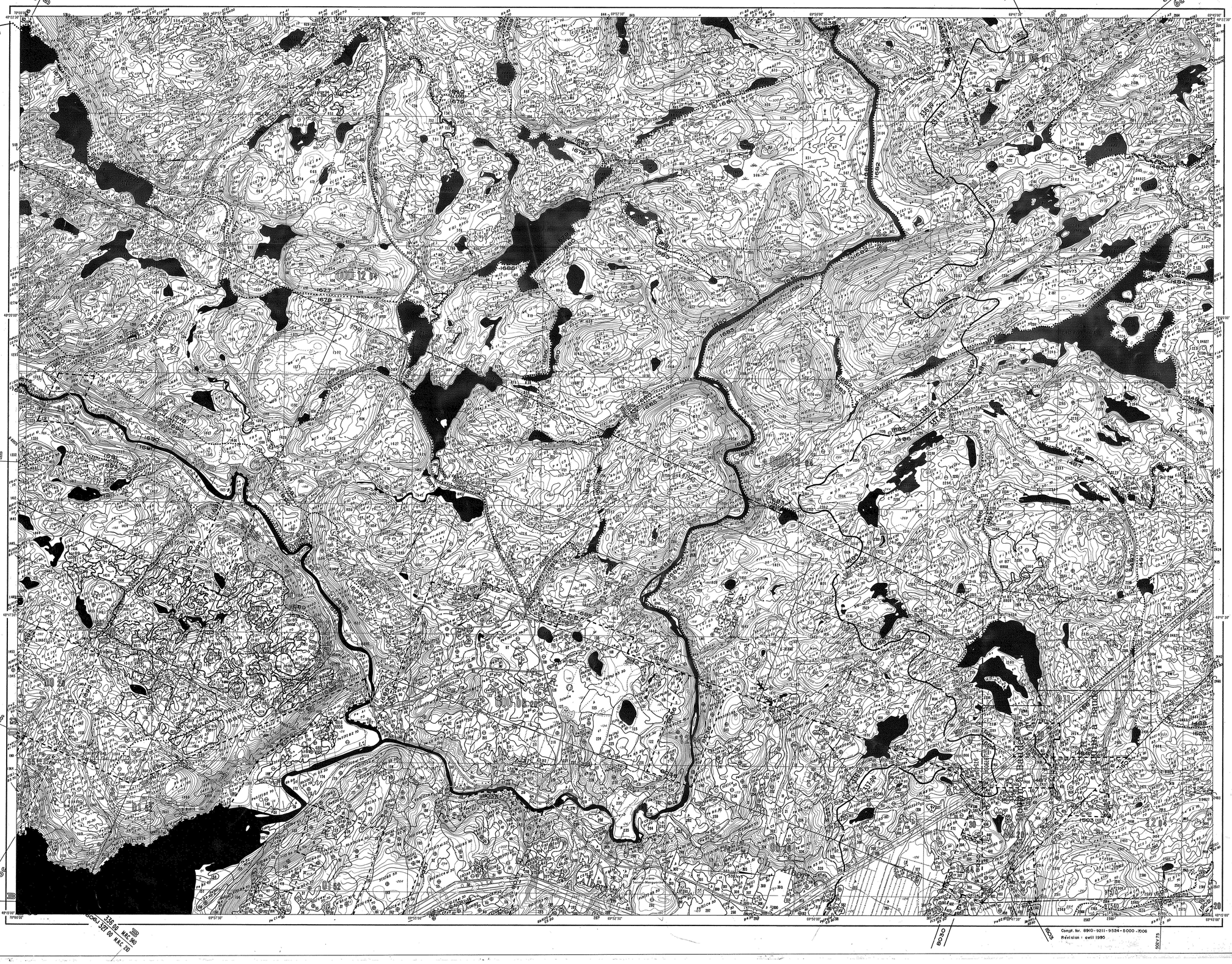

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, élargence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cto
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe progressive d'ensemencement ..... cpe
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe de jardinage par bouquets ..... cbj
Coupe de jardinage ..... cjr
Sylvicoupe partielle (pied ou à plat) ..... bry
Plantation à racines nues ..... pln
Plantation en récipients ..... pr
Ensemencement naturel ..... ens
Ensemencement ..... ens
Exploitée commerciale ..... ec

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— (aucune essence compagnie prédominante) R (R)
— à sapin et/ou épinette blanche R (E)
— à épinette noire et/ou épinette rouge R (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge R (Pb)
— à pin rouge R (Pr)
— à pin gris R (Pg)
— à thuya (cèdre) R (C)
— à peuplier R (Pe)
— à mélèze R (Me)
Pessière
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée-tronc) R (E)
— (aucune essence compagnie prédominante) R (E)
— à thuya (cèdre) R (C)
— à mélèze R (Me)
— à peuplier R (Pe)
— à pin blanc et/ou pin rouge R (Pb)
— à pin rouge R (Pr)
— à pin gris R (Pg)
— à épinette noire et/ou épinette rouge R (E)
— (plantation) R (P)
— (plantation de sapin baumier) R (Sab)
Pinède à pin blanc
— avec pin rouge R (Pb)
— (le pin blanc occupe plus de 75% de la portée résineuse) R (Pb)
— (aucune essence compagnie prédominante) R (Pb)
— avec thuya (cèdre) R (Pb)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge R (Pb)
— avec mélèze R (Pb)
— avec pin gris R (Pb)
— avec peuplier R (Pb)
— avec sapin et/ou épinette blanche R (Pb)
Pinède à pin rouge
— (plantation) R (P)
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse) R (Pr)
— (aucune essence compagnie prédominante) R (Pr)
— avec thuya (cèdre) R (Pr)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge R (Pr)
— avec mélèze R (Pr)
— avec pin blanc R (Pr)
— avec peuplier R (Pr)
Pinède à pin gris R (Pg)
— (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse) R (Pg)
— (aucune essence compagnie prédominante) R (Pg)
— avec thuya (cèdre) R (Pg)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge R (Pg)
— avec mélèze R (Pg)
— avec pin blanc et/ou pin rouge R (Pg)
— avec pruche R (Pg)
— avec sapin et/ou épinette blanche R (Pg)
Cédrière
— (plantation) R (P)
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse) R (C)
— (aucune essence compagnie prédominante) R (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge R (C)
— à mélèze R (C)
— à pin blanc R (C)
— à pin rouge R (C)
— à pin gris R (C)
— à peuplier R (C)
— à sapin et/ou épinette blanche R (C)
Pruchière
— (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse) R (Pu)
— (aucune essence compagnie prédominante) R (Pu)
— à thuya (cèdre) R (Pu)
— à épinette noire et/ou épinette rouge R (Pu)
— à mélèze R (Pu)
— à pin blanc et/ou pin rouge R (Pu)
— à pin gris R (Pu)
— à peuplier R (Pu)
— à sapin et/ou épinette blanche R (Pu)
Mélèzin
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse) Me (Me)
— (aucune essence compagnie prédominante) Me (M)
— à thuya (cèdre) Me (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge Me (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge Me (Pb)
— à pin rouge Me (Pr)
— à pin gris Me (Pg)
— à peuplier Me (Pe)
— à sapin et/ou épinette blanche Me (Sab)
— (plantation de mélèze européen) Mel (L)
— (plantation de mélèze japonais) Mel (J)
— (plantation de mélèze brisch) Mel (B)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences intolérantes (peuplements dans un grès)
— — — avec pin blanc F1 (Pb) F1 (P) F1 (Pb)
— — — avec pin rouge F1 (Pr) F1 (P) F1 (Pr)
— — — avec mélèze F1 (Me) F1 (M) F1 (Me)
— — — avec peuplier F1 (Pe) F1 (P) F1 (Pe)
— — — avec épinette noire ou rouge F1 (E) F1 (E) F1 (E)
Bétulaie à bouleaux blancs avec sapin Bb (S) Bb (S) Bb (S)
— — — avec épinette noire ou rouge Bb (E) Bb (E) Bb (E)
— — — avec pin gris Bb (Pg) Bb (P) Bb (Pg)
— — — avec pin blanc Bb (Pb) Bb (P) Bb (Pb)
— — — avec mélèze Bb (Me) Bb (M) Bb (Me)
Bétulaie à bouleaux jaunes avec sapin Bj (S) Bj (S) Bj (S)
— — — avec épinette noire ou rouge Bj (E) Bj (E) Bj (E)
— — — avec mélèze Bj (Me) Bj (M) Bj (Me)
Peuplement avec sapin Pe (S) Pe (S) Pe (S)
— — avec pin gris Pe (Pg) Pe (P) Pe (Pg)
— — avec pin blanc Pe (Pb) Pe (P) Pe (Pb)
— — avec pin rouge Pe (Pr) Pe (P) Pe (Pr)
— — avec épinette noire ou rouge Pe (E) Pe (E) Pe (E)
Cédrière avec sapin Cedr (S) Cedr (S) Cedr (S)
Cédrière rouge avec épinette noire Cedr (E) Cedr (E) Cedr (E)
Cédrière résineuse Cr (R) Cr (R) Cr (R)
— — avec pin gris Cr (Pg) Cr (P) Cr (Pg)
— — avec pin blanc Cr (Pb) Cr (P) Cr (Pb)
Mélangés à feuillus intolérants M (F) M (F) M (F)
— — — sur station forestière M (F) M (F) M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillu
— — d'essences intolérantes F
— — d'essences tolérantes Ft
— — d'essences F
— — (plantation) Fp
Bétulaie à bouleaux blancs Bb
— à bouleaux jaunes Bj
Peuplement Peu
Cédrière rouge Cedr
Cédrière Cr
— à bouleaux blancs Cr (B)
— à bouleaux jaunes Cr (Bj)
— à peuplier Cr (Pe)
— à feuillus d'essences intolérantes Cr (F)
— à feuillus d'essences tolérantes Cr (Ft)
Plantation d'érable à sucre Pl (S)
— de bouleau jaune Pl (Bj)
— de peuplier Pl (Pe)
— de peuplier hybride Pl (H)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Terrain non productif d'élégeage (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en damier ..... cd
Coupe partielle par bande ..... cb
Coupe partielle plus épaisse légère cl
Chablis partiel ..... cp
Chablis partiel ..... cp
Brûlis partiel ..... bp

DÉFOLIATION

0-50% — 50-100%

ORIGINE

Coupe totale ..... ct
Brûlis ..... bt
Chablis totale ..... ct
Épidémie sévère ..... ft
Friche ..... fr
Plantation ..... pl

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES		TIGES DE:
10 (ans)	+	0-20 ans
30	+	21-40 +
50	+	41-60 +
70	+	61-80 +
90	+	81-100 +
120	+	101-120 +

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES		
70-30 (ans)	+	30-70 (ans)
90-30	+	30-90 +
90-50	+	50-90 +
90-50	+	50-120 +
120-50	+	50-120 +
120-70	+	70-120 +

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune indéterminé — Peuplé dominance de haut tolérant, majorité des tiges entre 0 et 90 ans
— Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 90 ans
Vieux indéterminé — Peuplé dominance de haut tolérant, majorité des tiges plus de 90 ans
— Autres peuplements, majorité des tiges est plus de 90 ans

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	évitée
Moyenne	31 à 40 %	+
Forte	41 à 60 %	++
Sévère	61 et plus	+++

Classe de pente actuelle de pentes 0-30%

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 cd 50 m 01
— défoliation
— classe de pente
— classe d'âge
— code de l'origine
— hauteur moyenne
— classe de fermeture
— classe de densité
— type de couvert
— groupement d'essences

R C1 cd 60 01
— classe de pente
— classe d'âge
— code de l'origine
— hauteur
— classe de fermeture
— classe de densité
— type de couvert

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'AM. FOR. ROCHE & ASS. (10C SI. FOR. PUBL.) SIGNATURE : Jean-Louis Lemieux

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'AM. FOR. BLAIS, MONEIL & ASS. (F.O.R.PR.N.) SIGNATURE : C. Monette Blais

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 9
Unité de gestion 91-1
Unité d'aménagement 3*
Unité de sondage 000 12 24*
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 337 00*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée 911
Municipalité 97 000*
Division de recensement 1
Municipalité
Cadastre
Parcelle ..... 1684 *
Région écologique 5c*

Municipalité régionale de comté M.R.C. 210 12010 DU SAGUENAY

*. Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du 1 /10/92
Déclinaison magnétique : 21° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-D-9 S.E. / S.O.	22-C-12 S.E. / S.O.	22-C-11 S.E. / S.O.
22-D-8 N.E. / S.E.	22-C-5 N.O. / S.O.	22-C-6 N.E. / S.E.
22-D-1 N.E. / S.E.	22-C-4 N.O. / S.O.	22-C-3 N.E. / S.E.

22 C/5 S.O.

Photographie aérienne : 1981-1984
Carte forestière { Année de publication : 1982-1985
Année de révision :

PORÉT PRIVÉE

2